

RÉSIDENCE AUTONOMIE

CAMILLE CARTIER

10, rue Paul Verlaine
92230 GENNEVILLIERS
Tél. : 01 41 21 15 00
camille-cartier.direction@arpavie.fr

Résidence Camille Cartier

GENNEVILLIERS - 92

RÉSIDENCE
AUTONOMIE



POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Transports en commun : métro ligne 13 arrêt Gennevilliers les Courtilles. Tramway T1, arrêt Le Luth.

Par la route : porte de Clichy ou porte de Clignancourt, A86 en direction de Cergy Pontoise, sortie Gennevilliers le Luth. Au feu à gauche, se diriger vers le quartier du Luth.

ARPAVIE, Vous accompagner, aujourd'hui et demain

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 128 établissements : 45 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), 80 résidences autonomie, 2 résidences services et 1 service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43
www.arpavie.fr


GROUPE ASSOCIATIF
*Vous accompagner,
aujourd'hui et demain*

10, rue Paul Verlaine
92230 GENNEVILLIERS
Tél. : 01 41 21 15 00


GROUPE ASSOCIATIF
*Vous accompagner,
aujourd'hui et demain*

La résidence **Camille Cartier** est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées valides et autonomes de plus de 60 ans.



CONJUGUER INDÉPENDANCE ET CONVIVIALITÉ

Construite en 1976 et récemment réhabilitée, la résidence Camille Cartier est située dans le quartier calme du Luth au Nord-Ouest de Gennevilliers.

Elle bénéficie d'une situation idéale, à proximité des commerces, des services, d'espaces verts et de l'espace Culturel Aimé Césaire.

D'architecture moderne, la résidence propose des logements individuels.

L'animation est une composante essentielle de la vie de la résidence. Des espaces sont ainsi

mis à disposition des résidents pour qu'ils puissent partager des moments de convivialité et d'échange : salle de restauration, bibliothèque, salle d'activités, salon télévision, grande salle, jardin aménagé.

Un forfait soins

L'établissement dispose d'un service de prévention du vieillissement, afin de favoriser le plus longtemps possible le maintien des résidents à leur domicile.

La résidence est conventionnée au titre de l'Aide personnalisée au logement (APL) et est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'Aide sociale (AS).

L'HÉBERGEMENT

CONFORT ET SÉRÉNITÉ

Les logements de la résidence Camille Cartier proposent des surfaces agréables et fonctionnelles et disposent tous d'un petit balcon.

Ils se composent d'une entrée, d'un séjour avec une alcôve, d'une cuisine indépendante à équiper (tout électrique), d'une salle d'eau avec douche, et de deux placards.

Chaque logement est personnalisable.

Les résidents apportent ainsi leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial.

Tous les logements possèdent un dispositif d'appel et d'assistance 24h/24 et 7 jours sur 7.

La résidence met à disposition quatre chambres d'hôtes pour l'hébergement des proches lors des visites.

LES + DE LA RÉSIDENCE

1. La proximité des commerces
2. De nombreuses activités
3. Un jardin aménagé
4. Des chambres d'hôtes
5. Un forfait soins



LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives : activités autour de la lecture, lotos, concerts, jardinage, ateliers créativité, jeux de société, ateliers mémoire, espace détente et activités culturelles. Ces activités ont pour objectifs de créer une ambiance conviviale, encourager les résidents à maintenir un lien social fort et à garder la forme. La résidence organise également des animations intergénérationnelles avec les écoles avoisinantes.

Prévenir la perte progressive d'autonomie et favoriser le maintien de la santé

ARPAVIE s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement et met en place des actions de prévention individuelles ou collectives visant à :

- entretenir les facultés physiques des résidents, entretenir la mémoire,
- développer les liens sociaux.

LES SERVICES

Attentive aux besoins de ses résidents et aux attentes des personnes retraitées, ARPAVIE recherche les solutions permettant d'anticiper les difficultés liées au vieillissement.

La résidence propose ainsi un large choix de services à la carte pour agrémenter le confort de vie. Elle propose ainsi :

- La mise à disposition et l'entretien des espaces collectifs
- Une offre d'actions collectives ou individuelles de prévention de la perte d'autonomie au sein de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci
- Un service de restauration
- Un service de blanchisserie
- Un accès aux moyens de communication dans tout ou partie de l'établissement
- Un accès à un dispositif d'assistance et de sécurité 24h/24
- Un accès aux animations organisées dans l'enceinte de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci.

